

**Ensemble résidentiel
et touristique
Les Chesaux-Dessus
1264 Saint-Cergue / VD**

Architecte Jean-Pierre Lavizzari,
EPFL/SIA/SPSAS,
☎ (021) 28 34 64,
Pully -
La Chaux-de-Fonds

Collaborateur :
Eric Delapraz,
architecte EPFL

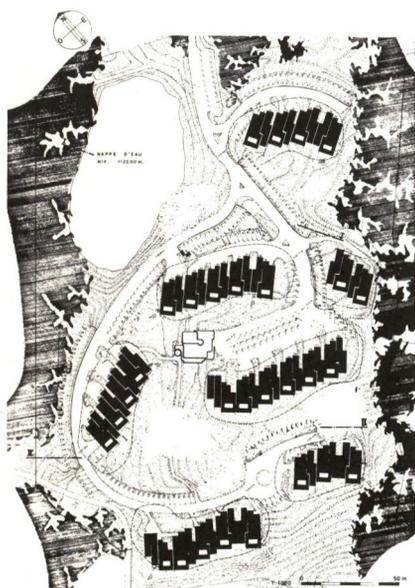
Architecte-conseil Jean Duret, FAS/SIA,
Genève

Ingénieur Aquatec
Ingénieurs civils S. A.,
Lausanne

Conception 1973 / 1974 / 1975

Réalisation Dès 1976

*Coordonnées
topographiques* 144.900 / 500.950



Façade sud-ouest

Généralités

L'ensemble forme un quartier indépendant, implanté dans la clairière la mieux ensoleillée et la plus proche du centre de Saint-Cergue (700 m à vol d'oiseau). Sur les 150 000 m² que représente la surface de la parcelle, seul le tiers est destiné à la construction. La moitié constitue un parc communal (forêts et pâturages préservés à disposition des habitants). L'accès a nécessité la création d'une route indépendante côté nord, afin d'éviter le trafic intense de la route cantonale Suisse-France.

La topographie mouvementée du terrain a permis la création d'un plan d'eau de 5000 m² environ, pouvant s'aménager en patinoire naturelle l'hiver, ainsi que des groupes de garages semi-enterrés représentant la moitié des places de parc.

Le parti des décrochements systématiques tend à rechercher l'échelle du logement individuel. Des loggias profondes et des vues obliques en renforcent l'effet.

Caractéristiques

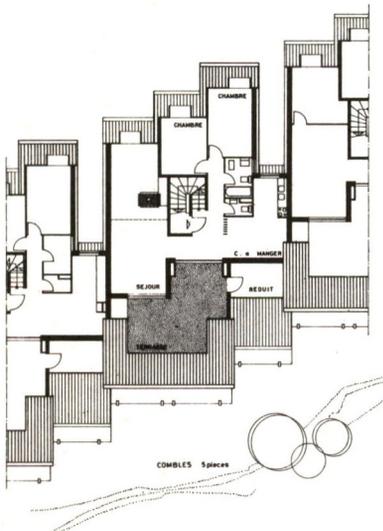
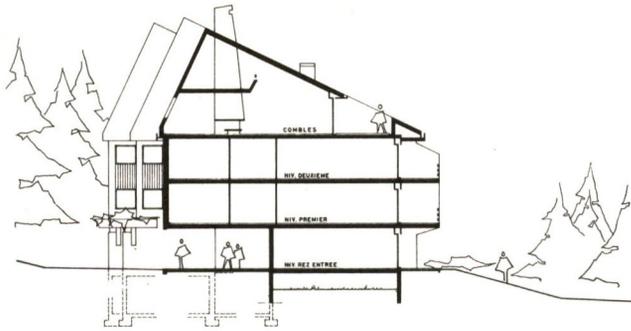
Programme

L'ensemble, constitué en copropriété par étage, comprend 7 groupes de 2 à 6 immeubles, de 2 étages sur rez, plus combles habitables. Le tout représente 247 appartements, soit :

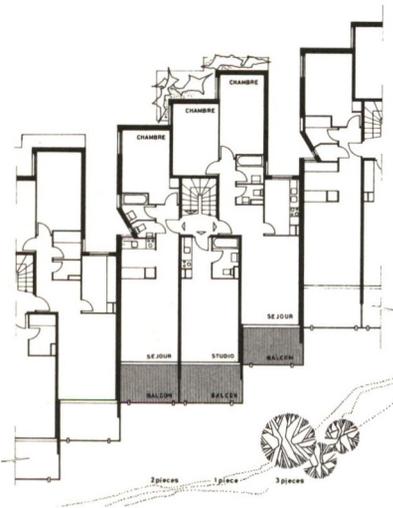
- 70 studios,
- 81 deux-pièces,
- 64 trois-pièces,
- 32 quatre à cinq pièces.

Un centre communautaire est prévu au centre de l'ensemble. Des locaux supplémentaires sont réservés pour des besoins divers tels que garderies d'enfants, atelier, entretiens, etc.

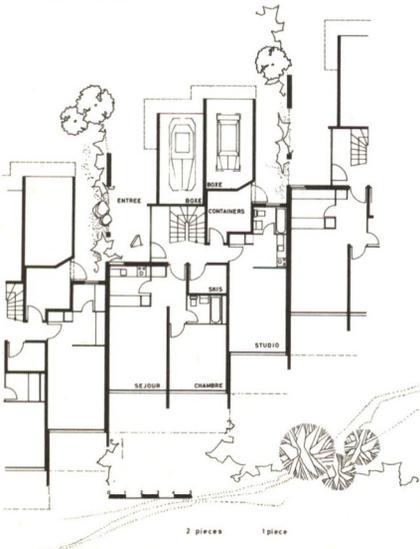
Surface du terrain (plan de quartier)	150 000 m ²
Réservé à l'habitation	50 000 m ²
Cube SIA total (27 unités)	70 900 m ³



Combles



Etage



Rez - Entrée

Construction

Structure indépendante pour chaque immeuble.

Dalle en béton armé et mur en maçonnerie de plot de ciment, épaisseur 18 cm.

Murs de façade revêtus de pierre naturelle roulée. Murs intérieurs crépis et tapissés.

Charpente en bois, revêtue d'ardoise d'éternit, de couleur différente suivant l'orientation du pan de toit, ferblanterie en cuivre.

Vitrages et balustrades en bois.

Equipement

Chauffage et production d'eau chaude strictement indépendant par appartement, soit chauffage électrique par panneau rayonnant en plafond (crépis) réglable par pièce; boiler électrique individuel. L'eau claire des toitures est récupérée pour le remplissage du lac.

Bibliographie

AS Architecture suisse
N° 23 / Septembre 1976

